

- le présent marché vise un accord-cadre de quatre ans pour la fourniture de mobilier de bureau.

Publié le : 2009-05-20 N. 050452 Page : 13124

Avis de marché

Fournitures

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom, adresse et point(s) de contact : <Smals>, à l'attention de Denis De Dycker, rue du Prince Royal 102, 1050 Bruxelles, tél. + 32(0)2 787 58 90, fax + 32(0)2 511 12 42.

E-mail : <Smals>-BB-001-006-2009@<Smals>.be

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier spécial des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point(s) de contact susmentionné(s).

I.2. Type de pouvoir adjudicateur et activités principales :

Autre : <Smals> est une association d'institutions publiques de sécurité sociale et de services publics fédéraux ayant comme mission de soutenir et d'encadrer, de façon pro-active et durable, les acteurs du secteur social et de l'Etat fédéral dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

Section II. Objet du marché

II.1. Description :

II.1.1. Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : fourniture de mobilier de bureau.

II.1.2. Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services :

b) Fournitures : achat.

Lieu principal de livraison : agglomération bruxelloise.

Code NUTS : BE 100.

II.1.3. L'avis implique : l'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4. Informations sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : quatre ans.

II.1.5. Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

le présent marché vise un accord-cadre de quatre ans pour la fourniture de mobilier de bureau.

II.1.6. Classification CPV (Vocabulaire commun Marchés publics) :

Objet principal : descripteur principal : 39.10.00.00-3.

II.1.8. Division en lots : non.

II.1.9. Des variantes seront-elles prises en considération : non.

Section III. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique

III.1. Conditions relatives au contrat :

III.1.1. Cautionnement et garanties exigés : voir cahier spécial des charges.

III.1.2. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux

textes qui les réglementent : voir cahier spécial des charges.

III.1.4. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : oui.

Description de ces conditions : voir cahier spécial des charges.

III.2. Conditions de participation :

III.2.1. Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur :

Qu'il ne se trouve pas dans une des situations suivantes :

qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;

qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

Qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, conformément aux dispositions de l'article 43 bis, de l'arrêté royal du 8 janvier 1996.

Qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes, selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2. Capacités économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les fournitures demandées et ce, pour les trois dernières années.

L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) : le chiffre d'affaires pour les fournitures demandées, cumulé sur les trois dernières années, doit être supérieur à 250.000,00 EUR.

III.2.3. Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le soumissionnaire :

transmettra au minimum trois références de livraisons de fournitures en rapport avec le scénario prévu dans ce cahier des charges et effectuées au cours des trois dernières années, indiquant :

le montant;

la date;

le destinataire public ou privé;

les coordonnées d'une personne de contact;

transmettra une déclaration mentionnant le nombre de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du placement des fournitures demandées en Belgique, au moment de la remise de l'offre;

transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché, ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Le nombre de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du placement des fournitures demandées en Belgique doit être supérieur ou égal à dix personnes au moment de la remise de l'offre.

Section IV. Procédure

IV.1. Type de procédure :

IV.1.1. Type de procédure : ouverte.

IV.2. Critères d'attribution :

IV.2.1. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.3. Renseignements d'ordre administratif :

IV.3.1. Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

Dossier n° [Smals](#)-BB-001.006/2009.

IV.3.2. Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non.

IV.3.3. Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : le 7 juillet 2009, à 14 heures.

Documents payants : oui.

Conditions et mode de paiement :

Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu :

Contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention : " Cahier spécial des charges [Smals](#)-BB-001.006/2009 \- EU ".

L'enveloppe sera remise à la réception de [Smals](#), rue du Prince Royal 102, à 1050 Bruxelles, entre 9 et 16 heures, sauf les week-ends et jours fériés, en échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

Contre la somme de 32,10 EUR (frais de port de 7,10 EUR pour la Belgique) ou 38,20 EUR (frais de port de 13,20 EUR pour les autres pays de l'Union européenne), somme versée sur le compte Fortis n° 001-1614919-42, IBAN : BE77 011 6149 1942, au nom de [Smals](#), rue du Prince Royal 102, 1050 Bruxelles, avec la mention : " Réf.

[Smals](#)-BB-001.006/2009 \- EU ".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée à l'attention de M. D. De Dycker, [Smals](#), rue du Prince Royal 102, à 1050 Bruxelles.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé, suite à la réception du montant dû (25 EUR + 7,10 EUR ou 25 EUR + 13,20 EUR) sur le compte Fortis de [Smals](#) et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard cinq jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

[Smals](#) ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des retards encourus en dehors de sa responsabilité, comme des retards à la poste suite à des grèves ou autres cas de

force majeure.

IV.3.4. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : le 7 juillet 2009, à 14 heures.

IV.3.6. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français ou néerlandais.

IV.3.7. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : six mois (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8. Modalités d'ouverture des offres : le 7 juillet 2009, à 14 heures, rue du Prince Royal 102, à 1050 Bruxelles.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui.

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.3. Autres informations :

Le 29 juin 2009, une séance d'information sera organisée dans les locaux de [Smals](#), rue du Prince Royal 102, à B-1050 Bruxelles.

Les candidats souhaitant y assister se présenteront à la réception et seront présents dès 14 heures.

La séance se terminera après la lecture des questions et des réponses.

Les questions seront posées par écrit et envoyées à [Smals](#), à l'attention de M. D. De Dycker, au plus tard le 18 juin 2009.

Si par mail, seulement à l'adresse [Smals](#)-BB-001-006-2009@[Smals](#).be.

VI.5. Date d'envoi du présent avis : le 14 mai 2009.